

La Lettre Défense et République

EDITORIAL

L'originalité de la journée « défense » organisée par l'UMP reposait sur un colloque particulièrement intéressant qui réunissait des experts de gauche comme de droite, des généraux du cadre de réserve qui ont exprimé avec mesure leurs idées et communiqué leurs expériences. Les interventions étaient ponctuées par les orientations politiques de François Fillon, Pierre Lellouche et Gérard Longuet. Cependant, on aurait pu espérer que cette journée soit l'occasion d'un réel débat avec la salle.

Le programme développé par le candidat de l'UMP est plus ambitieux que celui de S. Royal. Cependant remarquons qu'il a bénéficié de la connaissance du discours de la candidate. Constatons aussi qu'une partie des deux programmes est identique. Cela confirme ce consensus sur la politique de défense de la France. La dissuasion nucléaire en particulier est toujours au cœur de la défense.

Dans l'attente des orientations de F. Bayrou et J.M. Le Pen, il est cependant heureux que l'on puisse distinguer deux projets au demeurant globalement différents en fonction de la place que les candidats souhaitent donner aux forces armées.

Le projet de S. Royal oriente les armées vers une intégration européenne, un recentrage sur la seule défense du territoire et des opérations extérieures plus humanitaires que militaires, une armée qui ressemblerait à celle de la conscription d'hier et aujourd'hui suspendue.

Le projet de N. Sarkozy oriente les armées vers la défense d'abord des intérêts français prenant en compte l'existence d'une armée professionnelle aguerrie, une armée d'emploi, un outil d'influence de la France.

Le président

LES ORIENTATIONS DE N.SARKOZY EN MATIERE DE DEFENSE

Le discours de N.Sarkozy du 7 mars 2007 a terminé la journée de l'UMP sur la défense. Remarquons que le discours initial mis en ligne le 7 mars a été remplacé par celui qui a été effectivement prononcé, peut-être pour prendre en compte quelques idées émises auparavant. Pourtant, Michèle Alliot-Marie a demandé au candidat d'affecter à la défense 2% du PIB aux normes OTAN. La différence est sensible : aux normes OTAN, le % du PIB consacré aujourd'hui par la France à la défense est seulement de 1,71%. Le général d'armée Thorette, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, a lui aussi insisté sur cet effort nécessaire. Cette proposition n'a pas eu d'effet sur le contenu du discours.

Abordée dans une première partie, l'analyse des deux discours apporte néanmoins des éclairages intéressants sur les orientations du candidat. Les points de convergence puis de divergence des programmes de N.Sarkozy et S. Royal seront ensuite développés.

1 Les glissements entre les deux discours

Europe de la défense. Le discours prononcé souligne la place importante de MAM dans la reconstruction de l'outil de défense et pour son action aussi au profit de la construction de l'Europe de la défense. Cependant, « *cette défense devra de plus en plus s'affirmer demain comme une des premières missions de l'Europe* », et non plus comme « *la première mission de l'Europe* », glissement significatif. De même, N.Sarkozy ne retient pas dans sa dernière version la garantie de l'Europe à « *la stabilité des régions qui lui sont frontalières* ». La référence au « *partage des missions de surveillance des frontières terrestres, aériennes et maritimes de l'Union* » a aussi été retirée. La surveillance des frontières resterait du domaine de la souveraineté nationale. Il rappelle que la France est une « *puissance méditerranéenne* ». Elle a donc une place particulière dans la sécurité et la stabilité de cette zone.

N.Sarkozy souligne enfin que la sécurité de l'Europe ne peut reposer que sur 3 ou 4 pays. Le signal est fort : s'il y a une défense européenne, elle est collective et chacun participe. Dans le cas contraire, il n'est pas juste de pénaliser les quelques pays qui font cet effort, finalement au bénéfice de tous, sans une contrepartie qui pourrait être l'exclusion de dépenses de défense du déficit limité à 3% du PIB.

Institutions. Les responsabilités du chef de l'État sont réaffirmées. Il est « *le* » chef des armées et non « *aussi* » le chef des armées. Surtout, le ton est plus ferme en ajoutant que « *tous les pays à travers le monde qui souhaiteraient avoir le même statut que la France, qu'ils en voient généralement les droits, peut-être les avantages, mais qu'ils n'en perçoivent pas toujours les devoirs et les obligations, au premier rang desquelles celui d'être prêt à payer le prix du sang au service de la paix dans le monde ! Que ceux qui demandent les mêmes droits que la France soient prêts à en assumer les mêmes devoirs* ».

Armement. C'est la réaffirmation qu'il y aura une loi de programmation militaire « *car il en faut une* ». Le réexamen des principaux programmes d'armement en cours ou en projet conduira *fatalement* à une révision du modèle d'armée 2015 en raison d'un financement non totalement assuré par les LPM précédentes. La priorité est donnée à l'hélicoptère NH 90 pour l'armée de terre, mais il est possible de s'interroger si l'on considère la disparition d'une phrase de la version finale du discours de N.Sarkozy : « *les hélicoptères actuels (...) ne doivent pas être maintenus en activité au-delà du raisonnable.* » Est-ce déjà une restriction à la priorité donnée au NH90 ?

Les fonctions opérationnelles.

- **Dissuasion.** Une direction nouvelle est apportée par rapport au premier discours : « *La France, puissance nucléaire, qui fait un tel effort pour sa défense, est également le cœur de la défense européenne* ». La puissance nucléaire donne à la France une place particulière en Europe.
- **Prévention.** Les services de renseignement initialement affichés dans le premier discours sous l'autorité du Conseil National de Sécurité ne le sont plus. L'espace est présenté sous une ambition française et non dans le cadre d'une coopération européenne « *cruciale* ».
- **Intervention.** Un doute est exprimé par rapport au discours initial : « *Sans doute faudra-t-il un jour se demander s'il ne faut pas hiérarchiser nos interventions et considérer que certaines sont prioritaires et plus légitimes que d'autres* », reprenant apparemment les orientations moins interventionnistes de S.Royal.

Par ailleurs, N.Sarkozy confirme que la gendarmerie doit conserver son statut militaire mais « *la nécessité d'un rattachement encore plus direct et plus clair au ministre de l'intérieur* » a disparu.

2 Les points de convergence

Menaces. L'analyse sur la dangerosité du monde d'aujourd'hui et sur les menaces est similaire, « *la guerre n'a jamais disparu de notre horizon* » : prolifération, terrorisme, accès aux matières premières, aux ressources énergétiques, à l'eau mais aussi les déséquilibres démographiques, économiques. N. Sarkozy prend comme axe majeur du prochain quinquennat l'engagement de la

modernisation de la doctrine et de l'outil de défense. Par ailleurs, comme le rappelait S. Royal aussi très justement, « *la défense est l'affaire de tous* », le candidat UMP appelle à une mobilisation des citoyens.

Europe de la défense. Conformément à la politique française en œuvre aujourd'hui, les deux candidats s'opposent à l'OTAN se substituant à l'ONU et sortant de sa vocation strictement militaire. L'Europe de la défense ne se fera que dans une Europe politique. Mais aucun candidat n'exprime le besoin d'un Livre blanc européen.

Institutions. Le domaine réservé est rejeté par les deux candidats.

Effort de défense. Les deux candidats s'engagent à maintenir l'effort de défense à 2% du PIB. Pour N.Sarkozy, « *C'est le seuil incompressible pour disposer de forces armées bien entraînées, bien équipées* ». Il s'engage à ce que le budget ne soit pas une variable d'ajustement. En revanche, les économies qui peuvent et doivent être dégagées grâce à une gestion plus efficace du budget de la Défense seront intégralement réinvesties dans l'effort de défense. Il rappelle à juste titre que la dépense de défense n'est pas improductive car « *elle irrigue un secteur industriel qui compte plus de 180 000 emplois* ». Les deux candidats sont favorables à une industrie européenne de défense, au développement de l'effort de recherche.

Armement. Les candidats veulent réexaminer et auditer les principaux programmes d'armement en cours ou en projet.

Les fonctions opérationnelles.

- **Dissuasion nucléaire.** Les deux candidats s'engagent à préserver la crédibilité de l'arme nucléaire selon le principe de la stricte suffisance. N.Sarkozy propose cependant que la garantie de la dissuasion puisse bénéficier à nos voisins européens. En revanche, autant S. Royal affirmait avec force que l'arme nucléaire était une arme de non-emploi, autant le candidat de l'UMP reste silencieux sur ce sujet important.
- **Prévention.** Les deux candidats soulignent l'importance du renseignement humain et technique, le rôle aussi du spatial. Ils partagent aussi la nécessité de soutenir la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Rejoignant S. Royal, N.Sarkozy annonce une réflexion sur « *le dimensionnement de notre*

présence militaire en France et à l'étranger, et sur l'étendue, dans l'espace et dans le temps, des missions confiées à nos militaires en opérations extérieures ». La question du prépositionnement des forces notamment en Afrique est indirectement soulevée (NDLR : *l'efficacité de ce déploiement permanent a été prouvée dès lors que l'on respecte les accords bilatéraux de défense signés avec les Etats-hôtes*). Quant à la durée des missions, ce débat est récurrent. La doctrine du « *first in, first out* » (« *premier arrivé, premier parti* »), prônée il y a quelques années, a montré son irréalisme. Entrer en premier oui, partir le premier non, tant que la situation locale n'est pas pacifiée sauf à laisser une situation pire qu'avant. Cela serait par ailleurs en contradiction avec l'analyse sur les menaces asymétriques, notamment les guérillas en zone urbaine et la nécessaire sécurité pour reconstruire qui fixeront inéluctablement les forces.

Condition militaire. Les deux candidats s'engagent à soutenir les mesures facilitant la conciliation de la vie professionnelle et familiale des militaires. N.Sarkozy s'engage en particulier « *à revaloriser leurs traitements indemnitaires, à commencer par l'indemnité pour charges militaires* ».

3 Les orientations particulières de N.Sarkozy

Europe de la défense. N.Sarkozy voit l'Union européenne et l'OTAN comme deux organisations complémentaires et non concurrentes.

Institutions. Des relations nouvelles sont proposées entre le président de la République et la représentation nationale, souhaitant qu'il puisse venir régulièrement lui présenter et expliquer sa politique de défense. Une première (sauf erreur) depuis le 13 mars 1873 !

C'est aussi la création d'un Conseil de sécurité nationale qui deviendrait « *l'instance centrale d'analyse, de débat et de réflexion en matière de sécurité et de défense, en période normale comme en période de crise* ». Il se substituerait aux actuels Conseil de sécurité intérieure et Conseil de défense.

Il est proposé une « *agence de défense civile chargée d'animer l'esprit de défense et de coordonner l'action des diverses composantes de notre société ainsi que des pouvoirs publics. Cette agence pourrait être rattachée au ministre de l'Intérieur, voire au Premier ministre, et s'appuyer sur le service civique pour étoffer les moyens*

d'intervention mobilisables en cas de besoin ». L'objet est de mieux intégrer moyens militaires et civils dans une approche globale de la sécurité, notamment de la protection de la population « *depuis trop longtemps négligée* ».

Livre blanc. L'actualisation du Livre blanc et non un nouveau Livre blanc est nécessaire. Elle donnera une loi de programmation militaire (absente du programme de S. Royal), et une révision du modèle d'armée 2015.

Armement. Une profonde réforme de la DGA devra être engagée. Le Parlement sera associé au lancement et au suivi des grands programmes.

Les fonctions opérationnelles

- **Intervention.** Une différence majeure entre les deux programmes, même si elle a été relativisée dans la seconde version de N.Sarkozy, est la nécessité de disposer d'une armée d'emploi : « *la France n'est pas à l'abri de ces menaces qui peuvent se concrétiser sur son sol comme porter atteinte à ses intérêts au-delà de ses frontières* ». La réalisation du second port-avions se situe dans cette perspective, rejetant l'europanisation de l'emploi d'un tel équipement, notamment « *parce que les caractéristiques de l'aviation embarquée varient d'un pays à l'autre. Ensuite, parce qu'il n'y a pas d'entité politique européenne légitime pour décider et répondre de l'engagement d'un tel équipement* ». S'ajoute aussi la volonté d'être présent en permanence en Méditerranée « *pour garantir sa stabilité et sa stabilité* ».
- **Protection.** Liée à l'intervention, elle est aussi envisagée pour les forces notamment terrestres « *projetées sur des théâtres sensibles, souvent en milieu urbain, au contact direct de populations hostiles* ».

Lien armées-nation. Pour N.Sarkozy, les armées ont un « *rôle d'ascenseur social et d'intégration (...) sans équivalent* ». Le programme de S. Royal fait plutôt des armées le centre de l'apprentissage du civisme. Par ailleurs, N.Sarkozy souligne que le service civique « *ne sera pas mis à la charge exclusive, ni même principale, des armées* ».

Condition militaire. N.Sarkozy ne propose aucun changement aux droits civiques des militaires.

Groupe d'étude des programmes des candidats à la présidence

Contact : Roger Annette
postmaster@defense-et-republique.org
Pour télécharger les discours
www.defense-et-republique.org